

Chambre de Commerce et d'Industrie de Lot-et-Garonne



Rapport d'activité 2003

CCI mode d'emploi

LES ÉLUS

L'Assemblée consulaire

Elle est composée de 30 membres élus qui ont voix délibérative en séance.

Ils votent le budget et définissent la politique de la Chambre autour du Président et du Bureau qu'ils ont eux-mêmes élus.

Le Bureau

Il oriente la politique, prépare les décisions et exécute les votes de l'Assemblée. Il est composé de 7 membres, dont :

- le président. Exécutif de la CCI qu'il représente, il préside le Bureau et l'Assemblée dont il anime les travaux et conduit la politique.
- 3 vice-présidents, représentant chacune des catégories Commerce, Industrie et Services.
- un trésorier et un trésorier adjoint.
- 2 secrétaires.

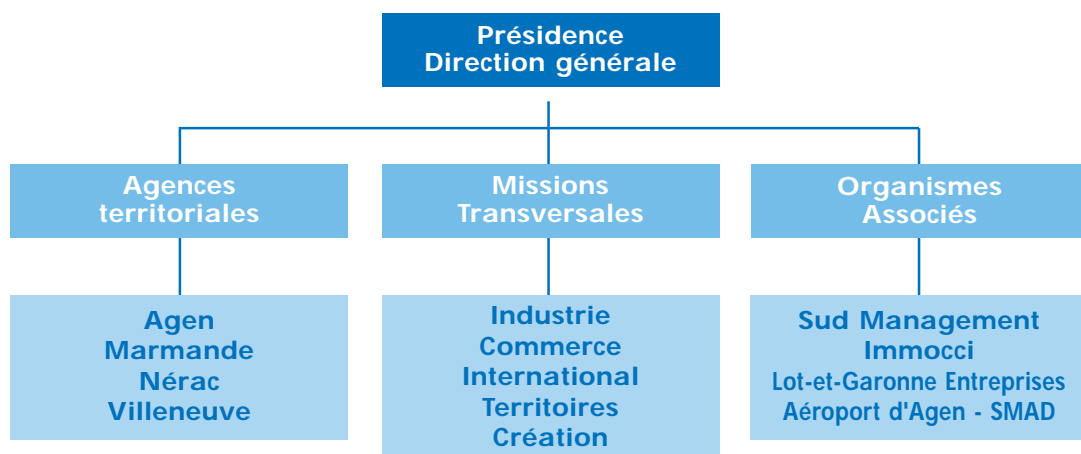
LES MISSIONS

La loi a prévu que les CCI assurent l'accompagnement de toutes les étapes de la vie de l'entreprise.

Les élus consulaires de Lot-et-Garonne ont voulu aller plus loin en complétant ces missions de base par des actions en faveur des secteurs d'activité de l'économie locale. Outre le soutien aux filières (plasturgie, bois, sous-traitance, environnement, industries agro-alimentaires) assuré au travers des groupements, les services de la CCI visitent chaque année un millier d'entreprises afin de répondre à leurs attentes. Pour cela, la CCI a mis en place des "missions", dont l'objectif est de fédérer le maximum d'entreprises d'un même secteur (commerce, industrie, services) et de mutualiser un certain nombre d'opérations collectives à retombées individuelles.

Relayées également par les agences, ces missions maintiennent le lien permanent entre les entreprises et assurent la coordination des services transversaux que sont l'international, la formation ou l'information économique.

Aux côtés de cette offre exclusivement dédiée aux entreprises, la CCI s'est dotée d'une mission "Territoires". Celle-ci est chargée de la maîtrise d'ouvrage des programmes collectifs de développement et de la réalisation des études pour le compte des collectivités locales ou des structures intercommunales. Elle assure également une "veille" projet auprès des institutions publiques afin que les élus consulaires puissent traduire auprès d'elles les attentes des entreprises en matière d'investissement collectif.



Les Agences

Les élus consulaires ont souhaité rapprocher les services de la CCI des entreprises. Implantées au cœur des principaux bassins économiques du département, les quatre agences de la CCI proposent aux ressortissants toute la gamme des services et des dispositifs dispensés par la compagnie consulaire.

Les organismes associés

Directement ou en partenariat, la CCI de Lot-et-Garonne assure la gestion et/ou l'animation d'un certain nombre de structures :

Immocci est la filiale immobilière de la CCI. Elle gère le patrimoine consulaire, et assure la réalisation et la gestion des programmes immobiliers d'entreprises et la gestion immobilière du réseau départemental des pépinières d'entreprises.

L'aéroport d'Agen La Garenne, au travers du SMAD (avec le Conseil Général de Lot-et-Garonne, la Chambre de Métiers et la Communauté d'Agglomération d'Agen).

Lot-et-Garonne Entreprises, à parité avec le Conseil Général, cette structure est chargée du développement exogène (implantation d'activités nou-

velles) et de l'instruction de dossiers importants de développement.

Sud Management : second formateur de France, le réseau consulaire, en prise directe sur les besoins des entreprises, étend sa compétence, tant en formation initiale que continue.

Sud Management développe une vaste gamme de formations au travers de trois structures dédiées :

- Sud Management Écoles (formation initiale)
- Sud Management Entreprises (formation continue et alternance)
- Sud Management Santé - Institut de la Garonne.

2003 aura durement éprouvé les entreprises du Lot-et-Garonne.

Les plus faibles n'ont pu résister et ont dû se résoudre à fermer leurs portes alors que les plus dynamiques ont vu leur développement freiné par une conjoncture des plus moroses et une croissance quasi-nulle.

Une conjoncture économique morose

Malgré cette situation économique, près de la moitié des entreprises du département ont continué à investir et à créer de l'emploi.

Depuis 10 ans, le secteur marchand, c'est à dire les entreprises commerciales, industrielles et de services ont montré leur capacité à réagir.

C'est ainsi que l'emploi du secteur privé, notamment dans le commerce et les services, a augmenté de 17,8% en cinq ans.

Des entreprises créatrices de richesses et d'emplois

La Chambre de Commerce et d'Industrie de Lot-et-Garonne a initié et conduit, en concertation avec les collectivités locales, 44 opérations collectives pour le maintien et la dynamisation des commerces et services de proximité.

Cette politique d'équilibre des modes de distribution et d'aménagement du territoire nécessite une grande vigilance quant aux projets commerciaux qui ne pourraient qu'avoir des effets destructeurs sur l'emploi et la vitalité de nos bourgs et centres-ville.

Au service des entreprises commerciales, industrielles et de services

En 2003, 1470 visites d'entreprises ont été effectuées par les collaborateurs de la CCI pour apporter conseils et informations aux chefs d'entreprises. Nous avons renforcé notre action de soutien aux groupements d'entreprises et aidé la productivité et l'investissement des entreprises industrielles.

Au-delà de ce contexte économique, il est essentiel pour notre département d'accroître sa capacité d'attraction, de renforcer ses infrastructures et de soutenir les investissements.

La compétition territoriale impose au Lot-et-Garonne de préparer son avenir, celui de ses enfants par la formation et celui de ses entreprises par l'investissement.

La mise en route de l'Institut de la Garonne répond à cet objectif, mais il reste que notre département manque de formations supérieures techniques et technologiques.

La CCI représentante des intérêts des entreprises

Les équipements structurants nécessaires au développement futur doivent être dès à présent étudiés et préparés.

C'est notamment le cas pour les sites d'accueil des entreprises industrielles. Pour sa part, la CCI a lancé une étude de faisabilité pour un parc d'activité à Haute Qualité Environnementale.

Les études de réalisation du TGV Bordeaux-Toulouse et de la Traversée Centrale des Pyrénées se doivent d'être engagées sans tarder.

C'est bien les priorités essentielles auxquelles doivent se consacrer les élus locaux, régionaux et nationaux.

Dans ce contexte, la Chambre de Commerce et d'Industrie, acteur majeur du développement économique territorial, entend bien faire entendre la voix des entreprises du Lot-et-Garonne.



*J-Alain MARIOTTI
Président de la CCI de Lot-et-Garonne*

Notre département connaît depuis dix ans quelque 1 000 suppressions d'emplois agricoles et industriels par an. En 2003, les entreprises du Lot-et-Garonne, qui dépendent comme les autres de l'évolution économique générale, ont de surcroît souffert d'une conjoncture nationale et internationale difficile qui s'est traduite par l'amplification de deux facteurs : la mondialisation et le vieillissement de la population.

Bien que 639 entreprises du département aient disparu en 2003, le solde du nombre d'entreprises reste positif (+ 310).

Soutenir le développement des PMI

LES EFFETS DE LA MONDIALISATION EN LOT-ET-GARONNE

Le développement des échanges internationaux, qui pousse les entreprises à développer des stratégies de baisse des coûts, s'est traduit en Lot-et-Garonne par des fermetures ou des restructurations de sites (Seita, Cirma, ID Line). De plus, l'élargissement prochain de l'Europe conduit l'aéronautique à inciter ses équipementiers à procéder à des délocalisations. La Mission Industrie de la Chambre de Commerce et d'Industrie accompagne les entreprises dans cette mutation en les encourageant à développer des collaborations leur permettant de bénéficier d'un effet de taille que, seules, elles ne pourraient pas atteindre. En 2003, on peut citer :

- la création d'un groupement d'achat pour l'industrie agro-alimentaire ;
- la consolidation du réseau des agro-équipementiers autour du CREMAN pour favoriser l'innovation ;
- le soutien au développement d'une GPAO pour les sous-traitants.

Veille technologique

Cette mondialisation impose aux entreprises d'être vigilantes sur ce qui se passe en dehors de nos frontières et la

mission Industrie a organisé des missions de veille technologique :

- en Espagne et en Pologne pour le secteur bois ;
- en Italie pour la métallurgie.

LES EFFETS DU VIEILLISSEMENT

Le vieillissement de la population, qui concerne l'ensemble de l'Europe occidentale, est encore plus prononcé en Lot-et-Garonne. Ce phénomène provoque notamment une modification des attentes et du comportement du "consommateur-citoyen-salarié" qui accorde une valeur toute particulière à sa santé, sa sécurité et son cadre de vie, et dont l'intérêt semble décroître pour des valeurs telles que le travail, l'innovation, le désir d'entreprendre.

Certaines entreprises ont ainsi de grandes difficultés à faire accepter aux populations leur développement (Ferso, Polès, Dugarcin).

L'augmentation des exigences qualitatives sur les produits, mais aussi sur les modes de fabrication, se traduit par une augmentation des normes (qualité, hygiène, sécurité, environnement) qui, là aussi, menace les entreprises les plus fragiles (filière bois).

Pour appuyer les entreprises dans leurs efforts d'adaptation aux exigences réglementaires et sociales, la CCI a conduit, en 2003, un certain nombre d'actions :

- l'écocertification et l'évaluation simplifiée pour la filière bois ;
- une quarantaine de pré-diagnostics sécurité et environnement pour les PME ;
- l'élaboration et la diffusion de la Charte des déchets professionnels pour les déchetteries publiques ;
- la constitution et l'animation des réseaux qualité-sécurité-environnement.

UN ENJEU : LA STRUCTURATION DE L'ESPACE

Le développement des PLU a été l'occasion de sensibiliser les élus et les chefs d'entreprise sur les enjeux de la structuration de l'espace pour les années à venir et sur la nécessité de se doter, dans le département, de réserves foncières.

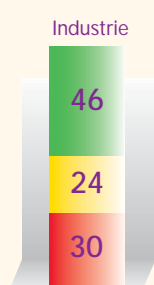
Un colloque a été organisé en juin et une procédure, destinée à accompagner les communes dans leur réflexion dans le cadre de leur projet d'aménagement durable, a été lancée.

Conjoncture (CCI 12-2003)

Plus de difficultés

Cette tendance est constatée dans tous les secteurs : 30 % des entreprises industrielles déclarent une baisse de leur chiffre d'affaires en 2003, et ce malgré un léger rattrapage au second semestre.

- en %
- en hausse
 - stable
 - en baisse

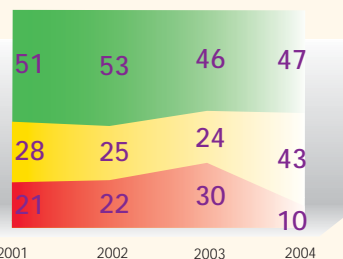


Chiffre d'affaires 2001/2002/2003 Prévisions 2004

Industrie

En 2001, 51 % des entreprises soulignaient une progression de leur CA, 53 % en 2002, 46 % en 2003. Les prévisions 2004 sont quasiment identiques à celles de 2003.

L'industrie résiste mieux que le commerce, car dans certains cas les exportations peuvent compenser le manque de tonicité du marché domestique.



Groupement d'entreprises

La CCI anime les Groupements d'entreprises créés par les industriels et soutenus par le Conseil Général.

Dans le Lot-et-Garonne, six de ces associations, qui permettent aux PME d'accéder à des ressources et de bénéficier de compétences et de méthodes généralement réservées aux grandes entreprises, regroupent aujourd'hui 229 industriels.

Les groupements d'entreprises informent les industriels, les accompagnent, les forment et leur donnent les moyens de se moderniser et de s'adapter à leur environnement économique et réglementaire.

Quelques-uns des thèmes abordés et des actions réalisées en 2003 :

• SOTRA

- Évaluation et inventaire des risques professionnels.
- Mise au point du logiciel de gestion de production (GPAO) adapté aux PMI du secteur.
- Gestion d'annonces dans l'annuaire de la sous-traitance industrielle d'Aquitaine.
- Lancement du projet "Recrutement" pour aider à satisfaire les besoins en compétences techniques des entreprises de la métallurgie du Lot-et-Garonne, et mise en place du comité de pilotage.
- Mission d'étude en Italie.

• PROD'IAA

- Groupements d'achat sur les vêtements de travail et les plastiques (les opérations menées en 2002 sur les fournitures en carton avaient eu pour résultat une économie moyenne de 23,4 %).
- Étude d'opportunité du flux touristique en Lot-et-Garonne pour entreprises agro-alimentaires.
- Convention de partenariat avec le Comité Départemental du Tourisme pour le lancement d'une animation en GMS : "Lot-et-Garonne fabriqué chez nous".

• PROMOBOIS

- Étude d'opportunité sur les 10 nouveaux pays adhérents à l'Union Européenne.
- Étude sur la valorisation des produits connexes.
- Lancement d'une opération pilote sur la certification des chaînes de traçabilité, en partenariat avec la FIBA, Interbois et UIRPM.
- Action collective de prévention d'atteinte à l'environnement.
- Mission de prospection en Pologne.

• AGRO-ÉQUIPEMENTIERS

Nouvelle association, créée en 2003.

- Conception externalisée dans le secteur du machinisme agricole.
- Procédures export.
- Réglementation.
- SIFEL Maroc.

• ADEBAG

Association des entreprises du Bassin Adour-Garonne

L'ADEBAG a réuni 60 participants à une réunion d'information sur le 8^e programme de l'Agence de l'eau et la directive cadre européenne.

Elle a organisé des visites des mégisseries Joqueviel et Cathala et du Centre de traitement des déchets ultimes de Graulhet.

• GASCOGNE ENVIRONNEMENT

- Plan local d'urbanisme : réserve foncière et développement industriel et commercial.
- Formation à la législation des installations classées.
- Mise en œuvre d'une démarche préventive des risques en entreprise.
- Réalisation de 30 pré-diagnostic Environnement dans des entreprises (audit confidentiel et préconisation de solutions et suivi de 37 pré-diagnostic réalisés en 2001).
- Lancement des pré-diagnostic Sécurité (5 réalisés en 2003).
- Accompagnement de 6 entreprises et de la Communauté de communes de Villeneuve-sur-Lot dans leur mise en place de leur SME (système de management de l'environnement).
- Poursuite des actions d'appui au maintien du système qualité et début de constitution d'un réseau de responsables QSE pour le département.
- Refonte du site Internet de Gascogne Environnement et mise à jour du guide des éco-compétences sur le Web.

Groupements d'entreprises

SOTRA

34 entreprises

travail des métaux / sous-traitance métallurgie : 19 % de l'emploi industriel

PROD'IAA

26 entreprises

agro-alimentaire : 25 % de l'emploi industriel

PROMOBOIS

22 entreprises

transformation du bois : 15 % de l'emploi industriel

AGRO-ÉQUIPEMENTIERS

10 entreprises

machinisme agricole : 3 % de l'emploi industriel

ADEBAG

75 entreprises

gestion de l'eau

GASCOGNE ENVIRONNEMENT

62 entreprises

qualité / sécurité / environnement



Les Unions de commerçants sont, pour les petites entreprises de centre-ville, un moyen de participer à l'évolution de leur environnement local. Certaines associations sont animées par la Chambre de Commerce et d'Industrie dont l'objectif est d'assurer la pérennité et le développement des commerces de proximité.

Unions de commerçants la vie collective

Le Lot-et-Garonne compte 37 unions commerciales, dont la plupart travaillent activement, avec l'aide de la CCI et des collectivités locales, pour assurer l'avenir de leurs adhérents, et bénéficient ou vont bénéficier d'un programme d'action et de modernisation.

- 11 unions commerciales (Colayrac, Foulayronnes, Le Passage, Penne d'Agenais, Lavardac, Casteljaloux, Sainte Bazeille, Miramont, Monflanquin, Sainte Livrade et le Fumelois) vont bénéficier d'une Opération Urbaine Collective.
- 2 unions commerciales (Vianne et Mézin) vont bénéficier d'aides pour leurs animations dans le cadre d'Opérations de modernisation du commerce et de l'artisanat.
- 2 groupements : la Fédération "Unions Commerciales 47" et l'Union des Commerçants Artisans Agenais (UCAA) ont signé des conventions avec la CCI.
- 16 unions commerciales font appel ponctuellement aux quatre agences de la CCI pour des idées d'animation, du secrétariat...

Parmi les actions conduites en 2003 (hors les OUC détaillées dans la partie "Territoires") :

Agenais

La CCI collabore activement avec l'UCAA (Association des commerçants d'Agen) avec laquelle elle a signé une convention, et qu'elle conseille dans les domaines réglementaires et assiste dans ses relations avec les institutions (mairie, commissariat, Conseil Général). La comptabilité de l'association est tenue par le service comptable de la CCI.

Les associations des commerçants d'Astaffort (collaboration lors du passage à l'euro), de Laroque Timbaut (créée en 1999), de Layrac, de Pont du Casse, font régulièrement appel à la CCI pour des opérations ponctuelles.

Villeneuvois

La CCI travaille ponctuellement avec les unions commerciales de Tournon d'Agenais, Aiguillon, Cancon, Castelmoron sur Lot, Monbahus, Prayssas, Saint Sylvestre sur Lot, les associations Rive gauche et du quartier d'Eysses à Villeneuve-sur-Lot.

Albret

L'union commerciale de Nérac a alerté la CCI sur les problèmes de vols à répétition dans la commune.

Marmandais

L'UC Marmande et Marmande Plus ont signé avec la CCI une convention autour d'une opération vitrine. D'autres opérations vitrines sont en cours avec l'union commerciale de Casteljaloux. Les UC de Gontaud de Nogaret, Duras et Villereal travaillent ponctuellement avec la CCI.



Enquête Commerce

4 985 entreprises, 12 188 salariés

aucun salarié : 2 167

1 à 5 salariés : 2 121

6 à 19 salariés : 525

plus de 20 salariés : 172

46 % des entreprises commerciales sont installées depuis plus de 10 ans. Alors que 15 % des entreprises sont installées dans le département depuis moins de trois ans. Cette proportion est plus importante en milieu rural.

- Le chiffre d'affaires des entreprises commerciales :
 - + 75 000 € : 13 %
 - entre 75 000 et 150 000 € : 19,3 %
 - entre 150 000 et 400 000 € : 31,8 %
 - entre 400 000 et 750 000 € : 13 %
 - entre 750 000 et 3 M€ : 13 %
 - + 3 M€ : 9,9 %

- Les investissements
 - 63,4 % des investissements réalisés (+ 3 000 €) ont moins de deux ans,
 - 23,7 % ont entre 2 et 5 ans,
 - 15,9 % ont plus de 5 ans.
- Les entrepreneurs sondés par la CCI se disent pour 68 % optimistes pour l'avenir de leur entreprise, 32 % d'entre eux sont pessimistes ou très pessimistes pour leur avenir.

Source CCI

Points de vie : les commerces multi-services

En l'absence d'initiative privée, la Chambre de Commerce et d'Industrie aide les communes rurales à installer un commerce ou à pérenniser un commerce sans reprenneur pour maintenir la vie dans des petits bourgs guettés par la désertification. Plus de 40 de ces commerces multi-services sont aujourd'hui en activité dans le département.

Après une enquête préalable auprès de la population, la CCI réalise une étude de faisabilité financière et peut, le cas échéant, faire le montage du dossier de demande de subventions au profit de la commune qui réalise l'investissement. Ses agences participent également à la sélection des exploitants et les aident à monter leur dossier d'installation.

10 opérations de ce type ont été étudiées, montées ou mises en œuvre en 2003 :

Marmandais

Lagruère
Monteton
Puymiclan
Varès
Mauvezin

Albret

Xaintrailles
Bruch
Montagnac-sur-Auvignon

Villeneuvois

Castelnau de Gratecambe
Massels
Trentels

Agenais

Sainte-Colombe en Bruilhois
Moirax
Sauveterre Saint-Denis

PMS-Equal : multi-services +

Ce programme européen est coordonné au niveau régional par la CRCI, et, en Lot-et-Garonne, par la CCI dans le cadre de l'Interconsulaire. Il a pour objectif la modernisation et la diversification d'activité de huit commerces multi-services avec l'installation :

- de Points multi-services : photocopie, fax, accès Internet pour la clientèle rurale ;
- et/ou de l'enseigne "L'Épicerie Service" de la Fédération nationale de l'épicerie, avec des aides à l'investissement pour les commerçants en alimentation, les artisans en métiers de bouche et les cafés intéressés par l'opération.

Une interface active

La Chambre de Commerce et d'Industrie est une interface active entre les instances administratives et les commerçants de proximité qui bénéficient de ses compétences techniques, notamment dans les domaines complexes de l'urbanisme et de la réglementation commerciale.

Urbanisme commercial

- La CCI a réalisé 38 analyses des études d'impact des dossiers présentés en CDEC (Commission Départementale d'Équipement Commercial) ;
- Étude d'observation commerciale :
 - Rédaction des propositions d'amendement du schéma de développement commercial de l'Agenais ;
 - "12 boîtes à outils CDEC", comprenant la plupart des données nécessaires au montage des dossiers.

Réglementation commerciale

La CCI est appelée à émettre des avis sur les ventes réglementées aux mairies, à la DDCRRF, à la préfecture et aux sous-préfectures.

En 2003, elle a rendu :

- 341 avis sur des ventes au déballage,
- 25 avis sur des ouvertures du dimanche,
- 59 avis sur des liquidations de stock.

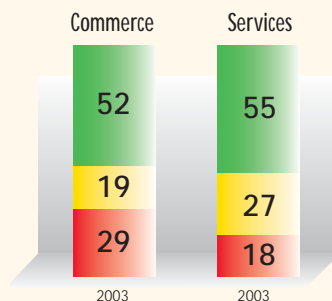
Conjoncture (CCI 12-2003)

Des entrepreneurs optimistes malgré la conjoncture

La grande enquête de conjoncture réalisée par la CCI montre que les entreprises ont connu une année 2003 plus difficile que les années précédentes.

Plus de difficultés

Les résultats en terme d'activité pour 2003, s'ils restent positifs n'en traduisent pas moins une évolution à la baisse par rapport à 2002. Cette tendance est constatée dans tous les secteurs. Les entreprises des secteurs commerce et services sont respectivement 29 % et 18 % à déclarer une baisse de leur chiffre d'affaires pour 2003, et ce malgré un meilleur second semestre.



Chiffres d'affaires 2001/2002/2003

Prévisions 2004

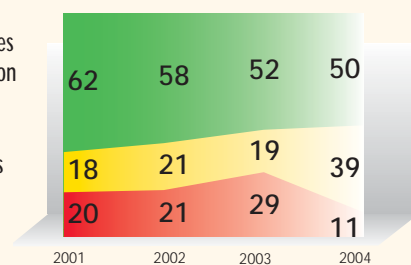
Commerce

En 2001, 62 % des entreprises annonçaient une augmentation de leur CA, 58 % en 2002, elles étaient 52 % en 2003.

Les prévisions 2004 sont plus pessimistes, 1 entreprise sur 2 estime que son CA progressera.

On assiste régulièrement

depuis 2001 à une diminution du nombre d'entreprises dont le CA progresse.



Services

En 2001, 46 % des entreprises soulignaient une progression de leur CA, 72 % en 2002, 55 % en 2003. Elles sont 68 % à prévoir une progression en 2004.

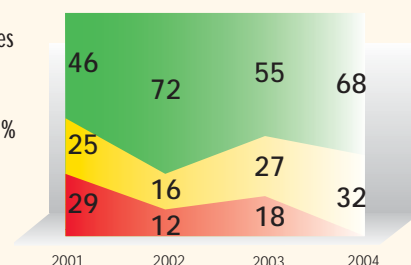
Les services sont également

soumis aux aléas économiques

mais affichent une

meilleure résistance que le commerce et l'industrie.

L'immatériel continue de s'inscrire dans une logique de progression.



en % ■ en hausse ■ stable ■ en baisse

RELAJ 47

Ce programme européen, mené en collaboration avec la Chambre de Métiers et la Boutique de gestion A.I.L.E., permet d'aider les créateurs et reprenneurs d'entreprises du commerce, de l'artisanat et des services s'installant en Lot-et-Garonne (hormis à Agen et Le Passage) à réaliser leur projet d'installation, à obtenir les aides à l'investissement de l'Europe (Dotation Nouvel Entrepreneur), de l'État (Fonds Local d'Adaptation du Commerce Rural) ou du Département (Tremplin Rural).

Un accompagnement des nouveaux entrepreneurs est ensuite réalisé pendant trois ans (2 journées-conseil par an et par entreprise) pour pérenniser les installations.

CREATION

Former, conseiller et accompagner le créateur d'entreprise est une nécessité, car il est vital de renouveler le tissu économique du département : il faut compenser en moyenne, chaque année, 400 disparitions d'entreprises (dépôts de bilan, cessation d'activité, absence de repreneur . . .) et quelque 800 pertes d'emplois agricoles.

La stratégie de soutien et d'accompagnement de la création d'entreprise mise en œuvre par la Chambre de Commerce et d'Industrie a permis d'enregistrer depuis dix ans quelque 700 à 800 créations par an et un solde positif annuel de plus de 300 entreprises.

1 000 porteurs de projet accueillis

La CCI accueille chaque année dans ses quatre agences d'Agen, de Nérac, Villeneuve-sur-Lot et Marmande plus de 1 000 porteurs de projet et accompagne plus de 300 d'entre eux. Plus de 50 % de ces projets sont fragiles, voire irréalistes, et l'enquête publiée par la CCI en mai 2003 a bien montré les freins à la création qui sont en priorité, dans l'industrie, le manque de formation technique du créateur et la faiblesse des capitaux mobilisables, dans le commerce et les services, le manque de fiabilité du projet et l'amateurisme du créateur. C'est pourquoi la CCI considère que la réponse la plus efficace est dans l'accroissement des moyens de formation et d'accompagnement.

Preuve qu'un accompagnement de qualité favorise la pérennité : en Lot-et-Garonne, le taux de survie des nouvelles entreprises est de 84 % après un an, 77 % après deux ans.

949 ENTREPRISES NOUVELLES EN 2003

En 2003, 949 entreprises nouvelles ont été immatriculées dans le Lot-et-Garonne (créations pures et reprises).

- **974** porteurs de projet ont été accueillis (contre 1 100 en 2002).
- **652** créateurs ont participé aux réunions d'information organisées par la CCI.
- **328** créateurs ont bénéficié de 3 heures de conseil individuel sur leur pré-projet.
- **100** créateurs ont participé aux stages de formation préalable à l'installation "5 jours pour entreprendre", organisés six fois par an par la CCI.
- **149** dossiers d'aide ont été constitués, dont 33 ont été présentés à la Plateforme d'Initiative Locale.
- **150** "passeports pour entreprendre" ont été délivrés.

Leur analyse permet de dégager la typologie des créateurs 2003. On compte :

- **63** créations pures, **14** reprises d'une entreprise existante.
- **50** des entreprises créées appartiennent

au commerce, **51** aux services, **3** à l'artisanat, aucune à l'industrie.

- **68** créateurs sont des hommes, **36** sont des femmes.

Enquête (CCI 05-2003)

La création d'entreprise en Lot-et-Garonne

La Chambre de Commerce et d'Industrie a publié en mai 2003 une enquête approfondie sur la création d'entreprise en Lot-et-Garonne.

Quelques résultats significatifs obtenus sur un panel de 57 entreprises, représentatif des 660 primo-créateurs de l'année 2000.

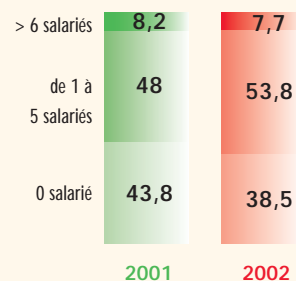
Le taux de survie des entreprises

	2001	2002	Taux de survie	2003	Taux de survie
Commerce	24	20	83,3 %	19	79,2 %
Industrie	7	6	85,7 %	6	85,7 %
Services	26	22	84,6 %	19	73,1 %
TOTAL	57	48	84,2 %	44	77,2 %

Trois ans après, 44 entreprises sur les 57 interrogées sont encore en activité, soit un taux de survie de 77,2 %. On notera que ce taux atteint 86 % parmi les créateurs d'entreprises industrielles.

Les emplois (en %)

En 2002 les entreprises enquêtées ont créé 31 emplois :
7 entreprises ont créé 1 emploi,
5 en ont créé 2,
2 en ont créé 4,
1 en a créé 6.



Résultats des entreprises

	2001	2002
En difficulté	9,3 %	14,1 %
Stable	48,2 %	41,8 %
En expansion	42,5 %	44,1 %

Grande stabilité dans l'analyse de l'entreprise, avec cependant une légère progression d'entreprises en difficulté.

IMMOCCI

4 pépinières pour 49 entreprises

Immo CCI, filiale immobilière de la CCI, gère les quatre pépinières de l'Agropole, Marmande, Villeneuve-sur-Lot, Vianne qui abritent 49 entreprises.



En 2003, Immo CCI a livré Deltagro III, un bâtiment de 1 800 m² consacré au tertiaire.

Lot-et-Garonne Initiatives

Cette Plate-forme d'Initiative Locale créée en 2000 accorde, au travers d'un comité d'agrément, des prêts d'honneur sans garantie et sans intérêt d'un montant maximum de 15 000 €. Ces prêts sont destinés à augmenter les apports en fonds propres des porteurs de projet.

8 comités d'agrément ont été organisés jusqu'au 5 décembre, au cours desquels :

- 32 prêts d'honneur ont été acceptés, représentant un montant engagé de 312 069 €.

L'effet levier prêt d'honneur/prêt bancaire est de 3,6.

“Vous avez 15 jours pour quitter Paris”



Tel était le slogan percutant de la campagne invitant les Franciliens à venir s'installer en Lot-et-Garonne.

Mené par le Conseil Général, l'opération a connu un franc succès, plus de 4 000 personnes ont manifesté un intérêt.

Sur le plan local, une structure d'accueil accompagne les candidats et les dirige vers les organismes consulaires qui les mettent en relation avec des entreprises correspondant à leurs aspirations.

La CCI a donc mis en œuvre un groupe-projet constitué de 5 collaborateurs qui traitent les demandes principalement dans les domaines du commerce, de l'industrie et du tourisme.



J.P. Raffarin, les élus Lot-et-Garonnais et le Président de la CCI à la Maison Aquitaine à Paris.

La transmission d'entreprise : une priorité

Chaque année, trop d'entreprises meurent faute d'un repreneur, et il est navrant humainement et coûteux économiquement de voir s'éteindre des entreprises souvent honorablement connues, parce que le chef d'entreprise n'a pas su ou pas voulu préparer sa succession, que des difficultés familiales apparaissent, et que finalement la résignation prend le pas sur la volonté de maintenir l'emploi.

La Chambre de Commerce et d'Industrie, qui a fait de la transmission d'entreprise une de ses priorités, a réalisé au deuxième trimestre une grande campagne de sensibilisation et d'information sur la transmission d'entreprise.

Elle a également publié, en octobre 2003, une enquête dont les résultats montrent la réalité d'une situation souvent peu prise en compte.

En 2003 :

- 191 chefs d'entreprise susceptibles de céder leur entreprise ont été interviewés ;
- 49 pré-diagnostics à la cession d'entreprise ont été réalisés ;
- 50 annonces ont été diffusées par l'intermédiaire de la CCI dans les bulletins d'opportunités ACT Contact de février, mai, septembre et novembre.

Enquête (CCI 11-2003)

12 % des chefs d'entreprise ont plus de 60 ans

- Sur les 10 278 chefs d'entreprise du Lot-et-Garonne :
 - 1 215 ont plus de 60 ans ;
 - dont 558 ont plus de 65 ans.
- 9 385 salariés dépendent de dirigeants de plus de 60 ans :
 - 3 448 dans le commerce ;
 - 3 009 dans l'industrie ;
 - 2 928 dans les services.
- 87 % des dirigeants souhaitent céder leur entreprise ;
- 37 % n'ont pas commencé à se préparer à transmettre leur entreprise ;
- 64 % souhaitent être accompagnés dans cette opération
- Les difficultés les plus couramment citées sont :
 - pour 28 % : évaluer leur affaire ;
 - pour 56 % : trouver un repreneur ;
 - pour 16 % : céder le fonds.
- 61 % des chefs d'entreprise interrogés ont eu un contact avec un repreneur potentiel. Celui-ci est :
 - pour 56 % un membre de la famille ;
 - pour 30 % un tiers ;
 - pour 14 % un salarié de l'entreprise.

Depuis plusieurs années, la CCI de Lot-et-Garonne multiplie les rencontres entre entreprises régionales et acheteurs étrangers, organise des missions et leurs participations à des manifestations commerciales internationales comme les foires d'Alger ou de Casablanca.

En 2003, pour sa troisième édition, le Carrefour de l'Export a montré qu'il est devenu l'égal des trois autres opérations nationales de Lyon, Paris et Nantes.

Ouvrir le monde aux entreprises

L'international est aujourd'hui présent dans toutes les entreprises, comme il est présent dans la société et la vie quotidienne. Alors que la croissance est stagnante, il est vital pour les entreprises, quelle que soit leur taille et quel que soit leur secteur d'activité, de mieux connaître les marchés étrangers et les opportunités d'exportation. Malgré le succès de certaines de ses productions (produits pharmaceutiques, aéronautique et spatial, vin et produits agro-alimentaires), l'Aquitaine n'est qu'au 11^e rang des régions exportatrices. Promouvoir le développement international de nos entreprises est donc une priorité régionale.

LES "JOURNÉES PAYS"

Régulièrement, la CCI convie le monde à Agen. Les "Journées Pays" sont destinées à promouvoir les productions locales et à mettre les entreprises en contact avec des experts et des acheteurs étrangers. Elles sont les prémices d'une participation collective à une foire commerciale internationale sur place, offrent des opportunités d'échanges mais aussi les clés de la connaissance d'un marché.

Algérie

Le 27 mars, lors de la Journée Algérie organisée à Agen par le CIEL et la CCI, 19 entreprises ont participé à un déjeuner-débat sur l'économie algérienne et obtenu des rendez-vous individuels avec des acheteurs potentiels.

Maroc

Le 17 novembre, lors de la "Journée Maroc", les représentants d'une trentaine d'entreprises ont participé à un petit-déjeuner débat sur l'économie marocaine et préparé, avec les experts présents, leur participation à "France Expo 2004".

35 ENTREPRISES À LA FOIRE INTERNATIONALE D'ALGER

Du 11 au 19 juin, la CCI a accompagné 35 entreprises d'Aquitaine à la 36^e Foire internationale d'Alger. Accueillies sur un stand de 250 m², elles ont noué des contacts fructueux avec un pays dont les échanges avec l'Aquitaine sont en croissance (84 M€ d'exportations en 2002, contre 76,9 M€ en 2001, 106 entreprises d'Aquitaine et de Midi-Pyrénées exportatrices).

RENCONTRES

Le 22 octobre, rencontre à la CCI entre 14 entreprises viticoles et neuf grands importateurs russes de vins et spiritueux (DP Trade, Firma Shato, Gran Calidad, Magister Bibendi, Veld-21, Vintagem, Luting LTD, Elvis, Aurum). Une première, et surtout une occasion de pénétrer un marché en développement puisque le vin français constitue une part importante des importations de vin par la Russie.

LE CIEL

Le CIEL (Club international des entreprises) regroupe les entreprises exportatrices les plus dynamiques du département.

Bénéficiant du concours du Conseil Général et du Conseil Régional, il est l'initiateur, avec la CCI, des nombreuses actions menées à l'international.

www.ciel-47.com



Stand Carrefour de l'Export 2003.

Le 3^e Carrefour de l'Export

Tous les deux ans, le Carrefour de l'Export, dont c'était en 2003 la troisième édition, offre aux entreprises d'Aquitaine une occasion unique de rencontrer les représentants de nombreux pays qui sont autant de marchés à conquérir.

Les show-rooms autour des principaux secteurs d'activité du grand Sud-Ouest (agro-alimentaire, industries de la santé, équipementiers agro-alimentaires, industries viticoles et vinicoles, décoration et arts de la table), sont pour les entreprises, des espaces privilégiés de présentation de leurs produits. Parallèlement, des rendez-vous individuels avec experts et spécialistes des marchés représentés leur permettent de s'ouvrir ou de se développer à l'exportation.



Le carrefour de l'export en chiffres

• 54 pays représentés • 432 entreprises d'Aquitaine et de Midi-Pyrénées inscrites • 873 participants • 1 490 rendez-vous individuels.

Les pays participants

• Europe

	Albanie		Hongrie
	Allemagne		Irlande
	Autriche		Islande
	Belgique		Italie
	Bosnie-Herzégovine		Lettonie
	Bulgarie		Luxembourg
	Chypre		Norvège
	Danemark		Lituanie
	Espagne		Malte
	Estonie		Pologne
	Finlande		Portugal
	Grèce		République tchèque

• Roumanie

 Royaume-Uni

 Russie

 Slovaquie

 Slovénie

 Suisse

 Turquie

• Amérique du Nord

 Canada

 Etats-Unis

• Amérique latine

 Argentine

 Brésil

 Chili

 Colombie

 Équateur

 Mexique

 Paraguay

 Pérou

 R. Dominicaine

 Venezuela

• Océanie

 Australie

• Afrique

 Afrique du Sud

 Sénégal

• Maghreb

 Algérie

 Maroc

 Tunisie

• Asie

 Chine

 Hong-Kong

 Japon

 Philippines

 Vietnam

De nouvelles opportunités de marché

Rendez-vous des entreprises d'Aquitaine avec le monde, le Carrefour de l'Export est aussi un moment privilégié pour acquérir ou approfondir les connaissances indispensables pour se développer à l'international.

En 2003, deux temps forts ont marqué la manifestation : les deux colloques organisés par la CCI sur "Le nouveau visage de l'Europe" et "L'ONU : un marché de plus de 5 milliards de dollars".

Le nouveau visage de l'Europe

Le 19 juin, le colloque consacré au "nouveau visage de l'Europe" auquel participaient les ambassadeurs et représentants des dix pays entrants, montrait une fois de plus l'attachement des compagnies consulaires à la construction européenne dans laquelle elles se sont toujours investies.

Le marché de l'ONU

Rappelons qu'en 2001, l'ONU a acheté pour 4,6 milliards de dollars de biens, équipements et services divers, la France étant son 4^e fournisseur, alors qu'en 2000, elle ne se classait qu'au 7^e rang. Un marché à connaître et à explorer. Le 20 juin, les entreprises du Grand Sud Ouest ont assisté à un séminaire et obtenu des rendez-vous individuels avec les responsables Achats des Nations Unies de New York, Genève et Paris, et les responsables la Mission économique française à New York.

Objectif Export : priorité 2004

La CCI lancera un programme d'accompagnement individuel à destination des entreprises débutantes ou peu expérimentées à l'export pour les aider à mettre en place une stratégie internationale et une présence durable sur les marchés étrangers, grâce à l'utilisation d'une méthode rationnelle.

Cette méthode s'adresse à des PME motivées par l'exportation, dont le CA est inférieur ou égal à 7,5 M€ et le CA à l'export inférieur ou égal à 15 %.

La population vieillit en Lot-et-Garonne, comme dans tous les pays développés. Il est donc plus que jamais nécessaire de se préoccuper de la formation des jeunes et des salariés. C'est une nécessité vitale pour garder et attirer les cadres, techniciens et employés qualifiés dont les entreprises ont impérativement besoin pour se développer.

RÉPONDRE AUX BESOINS DES ENTREPRISES

La CCI développe, à travers Sud Management Écoles, Sud Management Santé et Sud Management Entreprises des formations en phase avec le bassin d'emploi régional.

Pour optimiser ces formations, la CCI souhaiterait que soit réalisé un bilan des résultats et du potentiel de l'outil de formation universitaire et technique de la région.

Pour lutter contre le relatif désintérêt des jeunes pour les métiers de l'industrie et de la vente où de nombreuses formations rémunérées par les entreprises restent vacantes, elle conduit des opérations d'information et de sensibilisation auprès des jeunes et de leurs parents, comme le "Forum pour l'Emploi et la Formation" du 23 janvier 2004.

En 2003, les structures de formation de la Chambre de Commerce et d'Industrie ont accueilli :

- en formation continue : 4 500 stagiaires dans 600 stages pour 550 entreprises ;
- en enseignement supérieur : 100 étudiants, 34 stagiaires en alternance ;
- en formation d'insertion : 443 demandeurs d'emploi.

SUD MANAGEMENT ÉCOLES

École de Gestion et de Commerce, Agro-logistique et Cadres Commerciaux pour l'Agro-alimentaire, Institut des Forces de Vente

- Enseignement : 183 stagiaires - 4 701 heures de formation

L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

L'activité des écoles est restée stable, malgré une conjoncture difficile pour les écoles de commerce :

- L'École de Gestion et de Commerce accueille 54 étudiants,
- L'École Supérieure Agro-alimentaire accueille 26 étudiants,
- L'Institut de Forces de Vente accueille 20 étudiants, dont une session en partenariat avec le SUA.

Dans le cadre d'homologation de ses titres, Sud Management Écoles a travaillé sur deux dossiers :

- une demande de visas qui lui permettra de voir le diplôme de l'École de Gestion et de Commerce visé par l'Éducation nationale ;
- la mise en place d'une démarche VAE (validation des acquis de l'expérience), afin que les titres homologués intègrent le nouveau Répertoire national des certifications professionnelles. Pour répondre à cette nouvelle procédure, des référentiels emploi/métier et des référentiels d'activités et de compétences ont été élaborés en 2003 pour chacune des formations diplômantes.

Parrain - Le 17 octobre, Jacques Barillot-Creuzet, parrain de la promotion 2002-2003, a passé le relais à Philippe Leclerc, directeur administratif et financier de Babcock Wanson, parrain de la promotion 2003-2004.

LA FORMATION EN ALTERNANCE

On a constaté en 2003 une désaffection des entreprises pour les formations en alternance.

Les nouvelles dispositions qui remplacent le contrat de qualification par le contrat de professionnalisation conduiront à revoir l'offre de formation en 2004.

LA FORMATION ET L'INSERTION DES DEMANDEURS D'EMPLOI

L'activité insertion s'est développée en 2003. Ces formations organisées pour les demandeurs d'emploi ont pu être réalisées grâce aux concours financiers :

- de l'État dans le cadre de la DDTEFP (Direction Départementale du Travail,

de l'Emploi et de la Formation Professionnelle),

- du Conseil Régional d'Aquitaine dans le cadre du Plan Régional de Formation,
- de l'Europe dans le cadre du Fonds Social Européen,
- des Assedic,
- de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Lot-et-Garonne.

Les actions financées avec les Assedic et la DDTEFP en partenariat avec l'ANPE ont permis de mettre en place des formations à la demande d'entreprises de l'agro-alimentaire et de la logistique qui rencontrent des difficultés de recrutement, auxquelles il a été proposé deux formations : "métiers agro-alimentaires, et agent polyvalent logistique".

Stages organisés	Stagiaires
Base bureautique (3 stages en 2003)	40
Métier agro-alimentaire - Marmande	17
Métier agro-alimentaire - Agen 1 ^{ère} session	12
Métier agro-alimentaire - Agen 2 ^e session	15
Agent polyvalent logistique	15
Objectif emploi individuel - Marmande	270
Créateurs - Agen	12
Bilan de compétences approfondi	45
Institut des Forces de Vente	17
TOTAL	443



SUD MANAGEMENT SANTÉ

Métiers de la pharmacie industrielle

• 2003 : 258 jours de formation - 120 établissements suivis - 75 stages

INSTITUT DE LA GARONNE L'USINE-ÉCOLE

L'Institut de la Garonne offre une plateforme de formation aux industries de la pharmacie, de la cosmétique et de la nutraceutique, un des secteurs industriels français où, depuis une dizaine d'années, les créations d'emplois sont en progression.

Outre sa mission première qui est la formation continue, diplômante et certifiante des industries pharmaceutiques, l'Institut est aussi un outil de développement qui permet aux entreprises de disposer d'une offre technologique unique en France.

Il trouve parfaitement sa place en Aquitaine où les industries de la santé sont particulièrement représentées avec 36 établissements employant plus de 4 000 personnes, auquel il faut ajouter plus de 2 000 emplois dans l'industrie cosmétique.

La formation des salariés sera d'ailleurs l'un des axes prioritaires du contrat de progrès signé entre les professionnels d'Aquitaine.

MINI-USINE

Inauguré en 2003, son plateau technique de 1 200 m², dont 450 m² en atmosphère contrôlée (ZAC), équipé pour la réalisation d'essais pilotes et de pré-séries industrielles, répond à tous les critères exigés des professionnels de la pharmacie.

Deux ateliers pour les formes sèches, un atelier pour les formes liquides et pâteuses, des matériels industriels ou pilotes (mélangeur granulateur sécheur P 50, mélangeur pour préparations liquides ou pâteuses DINEX 3200), atelier de mise en forme des formes sèches, atelier de remplissage sous flux laminaire atelier

de conditionnement, laboratoire analytique... Cette mini-usine reproduit à l'identique les conditions de travail au sein de l'entreprise.

Les technologies mises en œuvre concernent :

- la production : mélanges, granulation, compression, répartition en gélules, préparation des liquides et pâteux, répartition type en flacon ou poche pour perfusion ;
- le conditionnement : sous blister, pâteux en tube alu ou PE, mise en étui.

Formations sur mesure

L'Institut de la Garonne a pour mission la formation aux métiers et emplois :

- de la fabrication,
- du conditionnement,
- de la qualité,
- de la maintenance.

Ses champs d'intervention couvrent :

- la formation continue intra ou inter-entreprises,
- la formation initiale,
- la formation certifiante aux métiers de la pharmacie.

Développement

L'Institut de la Garonne dispense également des formations sur site au Maroc (200 stagiaires en 2003).

Après une visite d'une délégation de la République de Djibouti à la société IPM du groupe Romaco France, la formation des futurs collaborateurs d'une unité de fabrication de produits injectables, qui sera livrée clés en main à Djibouti, a été confiée à l'Institut.

SUD MANAGEMENT ENTREPRISES

La formation continue des dirigeants et des salariés des entreprises

Sud Management Entreprises propose des formations pour les salariés d'entreprises dans des domaines très variés :

- Direction, management et gestion des ressources humaines,
- Environnement, qualité, sécurité,
- Administration et gestion,
- Commercial, marketing et vente,

- Informatique et techniques d'information et de communication,
- Production et technique,
- Maintenance, gestion de production,
- Techniques industrielles.

EN 2003 :

L'activité de formation à la sécurité s'est développée.

Sud Management Entreprises a été certifié testeur CACES (certificat d'aptitude à la conduite en sécurité) en janvier 2003.

Outre la programmation de ses 600 stages, Sud Management Entreprises a mis en place :

- plusieurs formations techniques (stages inter-entreprises de soudure, de pneumatique industrielle et d'électricité industrielle).
- des stages sur mesure pour plus d'une dizaine d'entreprises en maintenance industrielle, maintenance préventive, hydraulique, automatisme, pneumatique.

Préserver l'emploi dans un département vieillissant, rétablir l'équilibre entre ville et campagne, maintenir cette qualité de vie qui retient les jeunes au pays ou y attire de nouveaux habitants, ne va pas sans une action constante de revalorisation du tissu urbain et rural.

La CCI est traditionnellement un partenaire actif des collectivités territoriales pour le développement économique des territoires du Lot-et-Garonne, comme le démontre le nombre très important d'opérations collectives réalisées ces trois dernières années : 18, concernant 23 communes.

Au-delà, la Chambre de Commerce et d'Industrie soutient des projets ambitieux d'aménagement du territoire, seuls garants de l'avenir à long terme. Elle a notamment lancé une étude pour la création en Lot-et-Garonne d'un parc d'activité à Haute Qualité Environnementale (HQE).

DU DEVELOPPEMENT LOCAL . . .

Le 24 novembre 2003, les maires de 20 communes du Lot-et-Garonne participaient à l'Assemblée Générale de la Chambre de Commerce et d'Industrie pour signer avec elle les conventions officialisant les partenariats en cours sur des actions territoriales. Pour toutes ces opérations, la Délégation au Développement des Territoires de la CCI assure l'ingénierie globale des projets, la recherche de financements et apporte son soutien aux communes qui souhaitent entamer une rénovation ou procéder à des aménagements en faveur de leurs commerces de proximité.

La CCI participe activement au développement des territoires du Lot-et-Garonne, notamment par :

- des Opérations Urbaines Collectives dans les communes de plus de 2 000 habitants ;
- des Opérations d'aménagement des centres-bourgs dans les communes de moins de 2 000 habitants.

LES OPÉRATIONS URBAINES COLLECTIVES

12 OUC ont été étudiées, montées ou mises en œuvre en 2003 pour améliorer le "cadre de vie" des entreprises du commerce, de l'artisanat et des services à la personne.

La CCI participe, en amont des opérations, à la rédaction par le CAUE (Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement) du cahier des charges des études préalables d'urbanisme et d'organisation commerciales, puis à la sélection des cabinets et au suivi des études.

Dans le cadre des conventions de partenariat avec les mairies qui lui confient l'ingénierie de leur OUC, la CCI s'investit ensuite à tous les stades de l'opération, du montage des programmes d'aménagement, d'animation et de communication aux dossiers individuels d'investis-

sement et de demande de subventions des commerçants souhaitant rénover leurs vitrines en passant par le montage et le suivi des dossiers de demandes de subventions aux partenaires financiers.

LES OPÉRATIONS D'AMÉNAGEMENT DE COMMUNES RURALES

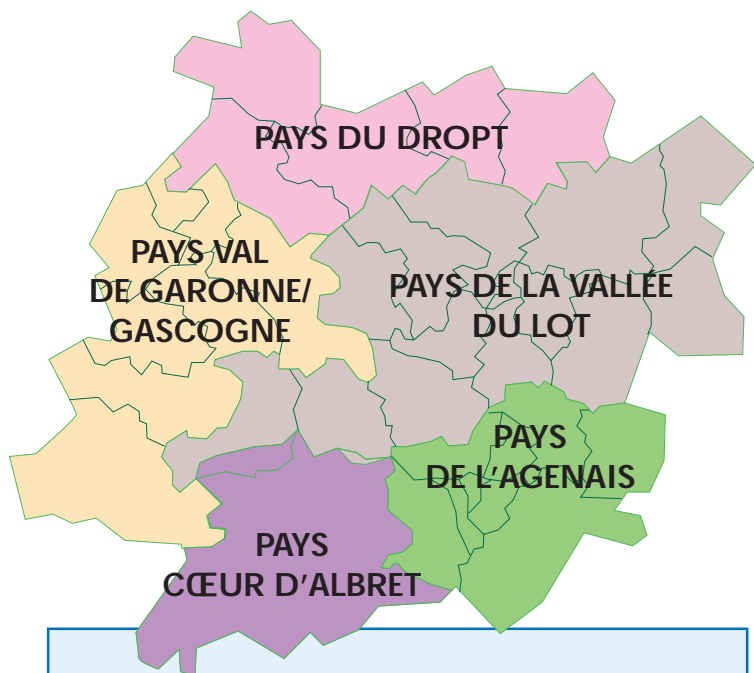
18 opérations ont été étudiées, montées ou mises en œuvre en 2003.

20 conventions de partenariat

La CCI a signé des conventions de partenariat avec 20 communes du département :

- Bruch
- Castillonnès
- Colayrac Saint Cirq
- Escassefort
- Feugarolles
- Foulayronnes
- Francescas
- Lavardac
- Laplume
- Le Mas d'Agenais
- Mézin
- Miramont de Guyenne
- Montesquieu
- Monteton
- Penne d'Agenais
- Puymiclan
- Roquefort
- Sainte Livrade sur Lot
- Villéréal
- Vianne





... A L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Engagée dans la dynamisation commerciale des bourgs et des centres-villes, la Chambre de Commerce et d'Industrie s'implique également dans des opérations à plus long terme pour assurer l'avenir du département, car le développement économique ne peut se faire sans une bonne liaison territoire-entreprise.

Alors qu'au sein d'une même région, les territoires sont en concurrence, nos régions elles-mêmes sont engagées dans la compétition européenne et mondiale, et aucune ne pourra trouver sa place sans un aménagement intelligent répondant à une logique économique, des voies de communication rapides et efficaces et des équipements structurants.

LE MAILLAGE DE L'ESPACE

Créés par la "loi Voynet" du 25 juin 1999, les "pays", micro-régions dans les régions, territoires cohérents à échelle humaine, sont dotés d'un Conseil de Développement chargé de détecter des projets structurants et de favoriser la signature de "contrat de pays" qui permettront leur financement et leur réalisation.

5 pays composent désormais le département :

- le Pays Val de Garonne / Gascogne autour de Marmande, Casteljaloux et Tonneins
- le Pays d'Albret autour de Nérac
- le Pays de l'Agenais autour d'Agen
- le Pays Vallée du Lot de Damazan à Fumel en passant par Villeneuve-sur-Lot
- le Pays du Dropt de Duras à Villerséal
- **Le Pays Val de Garonne/Gascogne :**
 - 3 OUC en cours ou en projet : Marmande, Miramont de Guyenne et Sainte-Bazeille
 - 5 opérations d'aménagements de communes rurales en cours ou en projet à : Escassefort, Lauzun, Saint Sernin de Duras, Lévignac de Guyenne, Le Mas d'Agenais
- **Le Pays Cœur d'Albret**
 - 2 OUC en cours ou en projet : Casteljaloux et Lavardac
 - 6 opérations d'aménagements de communes rurales en cours ou en projet à : Vianne, Barbaste, Feugarolles, Montesquieu, Mézin, Francescas
 - Programme Leader +
- **Le Pays de l'Agenais**
 - 3 OUC en cours ou en projet : Le Passage, Colayrac St Cirq et Foulayronnes
 - 3 opérations d'aménagements de communes rurales en cours ou en projet à : Laplume, Boé-Village, Roquefort
- **Le Pays du Lot**
 - 4 OUC en cours ou en projet : Sainte Livrade sur Lot, Monflanquin, Fumelois et Penne d'Agenais
 - 4 opérations d'aménagements de communes rurales en cours ou en projet à : Castillonès, Villerséal, Tournon d'Agenais, Saint-Antoine de Ficalba.
 - Programme d'aménagement de la Vallée du Lot
- **Le Pays du Dropt**
 - Programme Leader +

LA PLACE DE L'ENTREPRISE

Aménager l'espace implique de trouver l'adéquation entre les besoins des entreprises, synonymes d'emplois et de ressources, et la cohérence du territoire pour un développement durable. Pour cela, il faut que chacun comprenne la nécessité impérieuse de favoriser les implantations et le développement des entreprises industrielles, et donc de convaincre les populations d'accepter des activités de production et de leur réserver des espaces.

La CCI participe, aux côtés des collectivités locales, à la mise en place des PLU (plans locaux d'urbanisme) qui conditionneront le développement des territoires dans les dix prochaines années.

INFRASTRUCTURES ET DÉVELOPPEMENT

Les régions, comme les entreprises, ne peuvent se développer sans s'ouvrir au monde, dépasser leurs frontières, conquérir des marchés extérieurs. Le repli sur soi, l'enclavement, sont les pires ennemis du développement. La CCI de Lot-et-Garonne défend la réalisation urgente et prioritaire des infrastructures nécessaires au développement économique du Grand Sud Ouest :

- la ligne TGV Sud-Europe Atlantique. La liaison Bordeaux-Toulouse.
- la liaison autoroutière Bordeaux-Pau.
- la mise à deux fois trois voies de la liaison Bordeaux-Bayonne-Espagne et du contournement de Bordeaux.

- la mise à deux fois deux voies de la liaison RN 21, de Limoges à Agen et Tarbes.

- la traversée centrale des Pyrénées : cette infrastructure de dimension européenne conditionnera les échanges et la logistique des prochaines décennies. Elle représente une formidable opportunité pour l'Aquitaine et Midi-Pyrénées en rééquilibrant les échanges marchandises au profit du Sud Ouest, jusque là pénalisé par la prééminence des axes rhénan et rhodanien.

PÔLES D'ACTIVITÉ ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le développement économique doit être réfléchi pour s'inscrire dans une logique durable. La Chambre de Commerce et d'Industrie a fait le choix de privilégier les projets de haut niveau technologique et environnemental.

- Contrat de progrès

La CCI a joué son rôle d'interface active entre les entreprises, l'État et les collectivités locales pour aboutir au contrat de progrès des industries du médicament et de la santé signé le 5 mai 2003. Ce contrat est la base d'un pôle de biotechnologies constitué, dans un secteur d'activité très important en Lot-et-Garonne, autour de l'Institut de la Garonne.

- La CCI envisage de réaliser dans les prochains mois une étude de faisabilité pour la création d'un parc d'activité à Haute Qualité Environnementale.

Contacts

Direction générale

Jean-Marc Agostini. Tel : 05 53 77 10 04
E-mail : cci@lot-et-garonne.cci.fr

Secrétariat général

Jean-Pierre Pétauud-Létang.
Tel : 05 53 77 10 13
E-mail : jppl@lot-et-garonne.cci.fr

Marketing - Communication

Valérie Barré-Pitous. Tel : 05 53 77 10 43
E-mail : v.pitous@lot-et-garonne.cci.fr

Études

Pierre Dubedat. Tel : 05 53 77 10 80
E-mail : p.dubedat@lot-et-garonne.cci.fr

Mission Industrie

Michel Bertaud. Tel : 05 53 77 10 78
E-mail : m.beraud@lot-et-garonne.cci.fr

Mission International

Catherine Deltreil. Tel : 05 53 77 10 68
E-mail : c.deltreil@lot-et-garonne.cci.fr

Mission Commerce

Marie-Claude Iachemet. Tel : 05 53 77 10 32
E-mail : mc.iachemet@lot-et-garonne.cci.fr

Mission Création

Gilles Recour. Tel : 05 53 77 20 47
E-mail : g.recour@lot-et-garonne.cci.fr

Développement des Territoires

Guy Morilhat. Tel : 05 53 77 10 31
E-mail : g.morilhat@lot-et-garonne.cci.fr

Organisation territoriale

• Agenais

Responsable agence :
Sylvie Fristalon. Tel : 05 53 77 10 15
E-mail : s.fristalon@lot-et-garonne.cci.fr

• Albret

Responsable agence :
Yann Lenoir. Tel : 05 53 65 90 35
E-mail : y.lenoir@lot-et-garonne.cci.fr

• Marmandais

Responsable agence :
Ghislaine Hereu. Tel : 05 53 64 04 94
E-mail : g.hereu@lot-et-garonne.cci.fr

• Villeneuvois

Responsable agence :
Raymond Le Saux. Tel : 05 53 49 66 60
E-mail : r.lesaux@lot-et-garonne.cci.fr

Immo CCI

Gilles Recour. Tel : 05 53 77 20 47
E-mail : g.recour@lot-et-garonne.cci.fr

Aéroport Agen

Pierre Bossy. Tel : 05 53 77 00 83
E-mail : p.bossy@lot-et-garonne.cci.fr

Formation/Emploi

Délégué général :
Jean-Jacques Molinié. Tel : 05 53 77 24 14
E-mail : jj.molinie@lot-et-garonne.cci.fr

Sud Management Écoles

Enseignement supérieur. Insertion.
Catherine Lignac. Tel : 05 53 77 24 99
E-mail : c.lignac@lot-et-garonne.cci.fr

Alternance

Paul Bedin. Tel : 05 53 77 24 05
E-mail : p.bedin@lot-et-garonne.cci.fr

Sud Management Entreprises

Jean-François Boineau. Tel : 05 53 77 10 24
E-mail : jf.boineau@lot-et-garonne.cci.fr
Violaine Brunet. Tel : 05 53 77 24 16
E-mail : v.brunet@lot-et-garonne.cci.fr
Élisabeth Chassenard. Tel : 05 53 77 24 17
E-mail : e.chassenard@lot-et-garonne.cci.fr
Aline Tandonnet. Tel : 05 53 77 10 22
E-mail : a.tandonnet@lot-et-garonne.cci.fr
Estelle Besse. Tel : 05 53 77 10 23
E-mail : e.besse@lot-et-garonne.cci.fr

Institut de la Garonne

Pierre Danné. Tel : 05 53 48 48 50
E-mail : p.danne@lot-et-garonne.cci.fr
Valérie Besse. Tel : 05 53 48 48 53
E-mail : v.besse@lot-et-garonne.cci.fr

CIEL

Club International des Entreprises de Lot-et-Garonne
www.ciel-47.com

SOTRA

Groupe des Sous-Traitants du Grand Sud-Ouest
www.sotra.asso.fr

PROD'IAA

Association pour le développement des industries
agro-alimentaires du Lot-et-Garonne
www.prodiaa.com

PROMOBOIS

Association pour la promotion des industries
du bois du Lot-et-Garonne

GASCOGNE ENVIRONNEMENT

Association d'entrepreneurs
pour le développement durable
www.gascogne-environnement.fr

ADEBAG

Association des entreprises du Bassin
Adour Garonne



52, cours Gambetta BP 279 - 47007 Agen Cedex
cci@lot-et-garonne.cci.fr

• Agenais
52, cours Gambetta
BP 279
47007 Agen Cedex
Tel : 05 53 77 10 37
Fax : 05 53 77 10 76

• Marmandais
Résidence Guizières
35, rue Léopold Faye
47200 Marmande
Tel : 05 53 64 10 10
Fax : 05 53 64 35 76

• Albret
Centre Hausmann
10, rue Aristide Briand
47600 Nérac
Tel : 05 53 65 92 06
Fax : 05 53 65 30 84

• Villeneuvois
Marché Gare
route de Tournon
47300 Villeneuve-sur-Lot
Tel : 05 53 49 66 66
Fax : 05 53 49 66 67

www.lot-et-garonne.cci.fr